

Pôle Enfance Jeunesse



Pôle enfance jeunesse

6-8 rue Louis Martin

71170 CHAUFFAILLES

03 85 26 54 50

poleenfancejeunesse@gmail.com

PROJET PEDAGOGIQUE



L'accueil de loisirs est

- * Géré par la Communauté de Commune La Clayette Chauffailles en Brionnais pour les jeunes de 10 ans et plus
- * Ouvert toute l'année durant les vacances scolaires et pour certaines sorties nocturnes.

Les objectifs éducatifs

Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence

L'adolescence est un passage obligé entre l'enfance d'âge scolaire et l'âge adulte. L'adolescent va rencontrer des difficultés à s'identifier en tant qu'individu et quitter un groupe où il a ses repères pour en intégrer un autre aux codes différents. A l'adolescence tout change tant au niveau du corps qu'au niveau psychologique. Il est donc important de

- Maintenir des liens entre les jeunes et leurs familles
- Permettre l'épanouissement et la valorisation de soi
- Prévenir les comportements à risques et les conduites addictives

Accueillir le jeune pour des activités adaptées à ses besoins et encadrées par du personnel compétent où l'on puisse favoriser :

- *Le développement harmonieux de sa personne : physiologique, psychologique, affectif et intellectuel.
- *La rencontre, la connaissance et le respect des autres.
- *L'accession à une certaine autonomie et à la responsabilité.

La vie au sein de l'accueil de loisirs permet à l'adolescent de :

- Se cultiver, découvrir et s'enrichir par de nouvelles connaissances.
- Participer à des activités individuelles et collectives adaptées à son âge.
- Se confronter aux réalités de l'environnement matériel et humain.
- Assumer des responsabilités en fonction de son âge.
- Respecter des règles de vie .

Les modalités d'accueil des jeunes en situation de handicap

Rappelant la convention internationale des droits de l'enfant et la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes et s'adaptera à ces jeunes publics si la demande en est exprimée.

Les besoins de l'enfant en situation de handicap et les contraintes de l'équipe pédagogique doivent être identifiés pour permettre un accueil adapté.

L'équipe saura se montrer disponible, à l'écoute de la famille et de l'enfant.

L'équipe éducative s'applique à :

Donner au jeune les moyens :

- de s'exprimer pleinement dans le jeu et toute autre activité.
- de prendre confiance en lui, en le responsabilisant.
- de développer ses sens critique, artistique et créatif.

Lui permettre :

- de choisir ses activités tout en le laissant vivre à son rythme.
Ne jamais vraiment imposer, mais donner à l'enfant l'envie de participer.
- de découvrir des activités nouvelles, à travers divers milieux, matériaux, jeux, activités.
- de se sociabiliser et de s'enrichir au milieu du groupe: lui donner la possibilité de se découvrir et de construire sa propre personnalité.

Lui apprendre :

- à se respecter lui-même et à respecter les autres, dans le partage et l'entraide.
- à respecter le matériel et l'environnement dans lequel il évolue mais aussi les consignes.

Organisation

Les horaires de l'accueil de loisirs ados sont spécifiques et dépendent des horaires des activités , il n'y a pas d'accueil à horaire régulier sur place.

L'accueil se fait le matin ou l'après midi suivant l'horaire de départ pour l'activité dans les locaux du Pôle Enfance Jeunesse.

L'accueil en dehors des horaires se fait en commun avec les autres enfants de l'accueil de loisirs.

Les horaires sont ceux du temps d'activité. Les jeunes inscrits dans le cadre d'une journée complète d'animation sur place peuvent prendre leur repas à la cantine avec les enfants de l'accueil des moins de 12 ans.

Avant ses 11 ans le jeune ne pourra pas partir seul des activités.

Les locaux

Arcades Accueil de loisirs 10-17 ans	Rez de chaussée À droite	Bureaux du Pôle Enfance Jeunesse et des directrices de l'accueil de loisirs
	Rez de chaussée à gauche	Ludothèque
	Toilettes	
	1er étage à gauche	Une salle d'activité avec coin cuisine
		Une salle d'activité avec coin détente
	1er étage à droite	Salle de stockage déguisements Salle de stockage matériel camping

Les activités

L'équipe d'animation :

- * donne à l'enfant l'envie de participer, le goût de créer,
- * développe sa curiosité en lui faisant découvrir de nouvelles activités, en éveillant sa sensibilité,
- * laisse le jeune s'épanouir en développant son sens créatif et artistique,
- * l'aide à prendre conscience de ses valeurs, de son corps et de l'espace qui lui est réservé,
- * favorise son intégration au sein du groupe en lui permettant de se sentir à l'aise, accepté de tous pouvant s'exprimer selon sa personnalité, son caractère, ses origines et ses différences physiques,
- * veille à ce que tous se respectent, s'acceptent, se tolèrent tels qu'ils sont.
- * lui apprend à partager et à accepter les contraintes de la vie de groupe (jeux d'équipe, travail collectif, rangement)

Dans cet esprit tout au long de l'année nous proposons

Des activités manuelles : ateliers divers pour découvrir et créer. (peinture, découpage, collage, tricot, cuisine, scrapbooking)..

Des activités culturelles : sorties concert, visite de musée

Des activités sportives : rencontre sportive inter centre, tir à l'arc

Des sorties ludiques : bowling, piscine, moto...

Les camps

Chaque année, nous organisons des séjours accessoires, courts et de vacances suivant les tranches d'âge et les périodes.

Sur les camps, nous poursuivons les mêmes objectifs énoncés précédemment mais nous profitons également de la vie de groupe pour en développer de nouveaux.

La vie au sein du camp permet à l'enfant :

- * de découvrir un autre mode d'hébergement et de nouvelles activités
- * de partager la vie en collectivité et ses règles,
- * de lui apprendre à se responsabiliser, à devenir autonome (gestion des affaires personnelles, du matériel de camp) et de gérer son quotidien sans les parents (toilette, habillement, rangement).

Durant son séjour l'enfant participe à la vie du camp :

Montage des tentes
Préparation des repas
Mise de la table
Rangement et vaisselle
Propreté du camp et des tentes.

L'utilisation du téléphone portable ne pourra se faire que durant les temps définis en début de séjour avec les animateurs en charge du séjour

L'équipe d'animation

Elle se compose d'une directrice et d'une animatrice. Durant les vacances d'été des animateurs BAFA sont recrutés pour l'organisation et l'encadrement des séjours et mini séjours.

A l'arrivée de nouveaux animateurs les consignes d'organisation, d'accueil, de réglementation, leur sont rappelées, le projet pédagogique distribué.

Le rôle de l'équipe :

- * adhérer au projet pédagogique et participer à son évolution
- * travailler en équipe et tenir compte des autres animateurs
- * être responsable du groupe d'enfants et veiller à la sécurité affective, morale et physique de chacun d'eux.
- * prendre en considération les différents rythmes de vie de l'enfant, ainsi que les capacités physiques et intellectuelles de chaque membre du groupe
- * se référer aux consignes de sécurité
- * apprendre à l'enfant la vie en collectivité, le partage, l'entraide avec les autres.
- * être un point de repère pour l'enfant et les familles
- * assurer la relation entre les enfants et l'équipe de direction
- * être à l'écoute de tous et tenir compte des souhaits de chacun
- * assurer la préparation et le bon déroulement des activités
- * veiller au respect du personnel, de l'environnement des locaux et des autres jeunes.

L'équipe se réunit autant que nécessaire pour les bilans et pour proposer un planning d'activités. Elle est cohérente dans le planning pour le bon déroulement des activités, se référer à la directrice en cas de conflit avec un membre de l'équipe, un enfant, une famille ou tout autre personne. L'équipe est soudée, chacun faisant preuve de tolérance et de bienveillance vis à vis des autres. Chacun se sent responsable et est vigilant pour la sécurité des enfants et respecte les horaires et les consignes pour le bon déroulement de la journée. L'équipe respecte les règles de sécurité et d'hygiène pour le bien être des enfants et de tous.

La direction

de l'accueil de loisirs des 10-18 ans : est assuré par une directrice titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD) et secouriste du travail.

Sécurité

Les activités nécessitant un prestataire :

* Avant chaque activité, la directrice prend le soin de vérifier l'agrément du prestataire, son numéro d'accréditation.

* Sur le site internet de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale que les normes d'encadrement et que les diplômes nécessaires sont bien détenus par le prestataire.

* Lors de séjours courts ou longs la directrice vérifie le cahier de sécurité du lieu d'accueil. A l'arrivée du groupe sur des hébergements en dur une visite est organisée afin de montrer à chacun les différentes parties du bâtiment, une information sur le protocole d'évacuation est donnée à chacun. Une vérification permet de s'assurer qu'aucune intrusion ne puisse avoir lieu.

Les activités sans prestataire :

* Lors de la mise en place d'activité d'initiation à la pratique d'activités sportives la directrice consulte le memento départemental dans lequel on retrouve toutes les informations nécessaires au bon déroulement des diverses activités mises en place. La directrice a en charge la vérification des normes de sécurité décrites et leurs bonnes applications (périmètre de sécurité, distance, utilisation du matériel...)

* Lors de déplacements à pied ou à vélo, sont rappelées les consignes de sécurité aux animateurs et aux enfants. Le matériel (vélo, casque) est vérifié avant le départ. Les animateurs portent un gilet jaune et se répartissent dans le rang.

Les transports :

Avant tous transports en mini bus, une vérification du bon entretien du véhicule est faite. Chaque chauffeur respecte le code de la route et les consignes de sécurité. Lors de l'embauche du personnel d'animation, la directrice vérifie la validité du permis de conduire des chauffeurs. Lors du transport avec grand bus, des animateurs sont assis près des sorties et une liste des enfants est communiquée à chacun.

L'hygiène :

* alimentaire :

Les activités culinaires (crêpes, gâteaux...) ainsi que tout ce qui concerne l'alimentation durant les séjours de vacances respectent les normes HACCP (transport des denrées périssables, chaîne du froid, plats témoins conservés 48 H...) Une attention particulière est portée lors de la préparation et le transport des pique-niques.

* vestimentaire :

L'équipe veille à la propreté de chacun surtout lors des séjours de vacances, l'équipe a en charge de faire ranger les vêtements et les tentes .

* corporel : avant chaque repas l'équipe veille à ce que les enfants se lavent les mains. Durant les camps, une attention particulière est portée sur les douches quotidiennes, l'hygiène dentaire et les lavages de main avant la préparation des repas.

Budget

Le budget du Pôle Enfance Jeunesse est alloué par la Communauté de Commune La Clayette et Chauffailles en Brionnais et géré par la coordinatrice enfance jeunesse qui attribue un montant à l'année pour l'accueil de loisirs.

Avant chaque période de vacances, le coût de chaque activité ou séjour est calculé et proposé au conseil communautaire qui choisit le tarif à appliquer.

Communication

Avant chaque vacances, un programme est établi et distribué aux élèves des écoles et collèges de la commune et des communes alentours, à tous les parents par mail et sur la page facebook du Pôle Enfance Jeunesse. Régulièrement des articles sont diffusés par voie de presse. La presse est aussi conviée aux différentes activités et aux spectacles de fin de stage (cirque, hip hop, peinture ...)

Durant les séjours, la directrice contacte chaque jour les animateurs sur le lieu du séjour pour recueillir les informations et les nouvelles qui sont ensuite communiquées par mail aux parents.

Dans chaque trousse de secours et dans un livret spécifique pour les camps se trouvent les numéros d'urgence ainsi que les portables des directrices.

Les modalités d'évaluation et de suivi du projet

Afin de s'assurer de la portée des actions effectuées sur le terrain, une évaluation des activités, des projets et de l'accueil en général sera organisée. Nous pourrions mesurer la satisfaction des objectifs au regard du projet éducatif et pédagogique, réajuster ou développer.

Partenaires

- * La Caisse d'Allocations Familiales de Saône et Loire
- * La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- * Le Conseil Départemental et la Mutualité Sociale Agricole
- * les collèges et écoles primaires de Chauffailles et des communes alentours
- * Le GRS (groupement de la retraite sportive)
- * Les ludothèques de Chauffailles et Belmont de la Loire
- * Les prestataires

Nous souhaitons que le personnel d'encadrement assure un travail consciencieux de respect, de vigilance et de bientraitance.

Ce projet est réalisé par l'équipe d'animation (directrice et animateur permanent). Il reste à disposition des élus, des parents et de toutes personnes fréquentant l'accueil de loisirs (animateur saisonnier, stagiaire ...) Ce projet, document de référence peut être consulté et retravaillé chaque fois que nécessaire

A chauffailles le 10 janvier 2019

Mme Dusseau Evelyne Directrice accueil de loisirs 10/18 ans
L'équipe d'encadrement